

## **Procès-verbal AG 2020**

Dans le délai imparti au 1<sup>er</sup> mars 2021, le comité de l'ASSUAS prend acte des votes des membres ASSUAS inscrits durant l'année 2020 concernant l'Assemblée générale ordinaire 2020 et qui ont été reçus par retour de courriels.

Le comité confirme les décisions de l'Assemblée générale 2020 qui s'établissent comme suit :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019
2. Approbation des comptes 2019
3. Décharge aux membres du comité
4. Élection du comité et du Président :
  - a. Membres du comité : M. Thomas Bläsi, M. Jean-Paul Derouette, M. Hatem Fekak, M. Pierre-Bernard Petitat, M. Kevin Reichenbach, M. Michael Rudermann, Mme Eleya Schlyapina
  - b. Président de l'ASSUAS : Monsieur Jean-Paul Derouette
5. Élection de l'organe de révision 2020 : SwissAudit & Fiduciary Services SA
6. Fixation des cotisations 2021 : CHF 50
7. Approbation des statuts établis le 25 janvier 2021

Par ailleurs et conformément aux articles 15 et suivants des statuts de l'ASSUAS, le comité s'organise comme suit :

1. Vice-présidente : Madame E. Shlyapina
2. Trésorier : Monsieur H. Fekak
3. Commission juriste : Me Rudermann et Me Petitat
4. Commission de recrutement : Président et Me Ruderman & Me Petitat
5. Commission risques financiers & développement : Président, vice-présidente, trésorier et Monsieur Bläsi
6. Secrétaire du comité : Monsieur K. Reichenbach
7. Commission de vérification des procédures : Président & Monsieur K. Reichenbach

ASSUAS

Carouge, le 3.03.2021